

RAPPORT ANNUEL 2001

UNE STRATÉGIE
EXÉCUTÉE
À LA LETTRE



PROFIL DE PALADIN

Laboratoires Paladin est une société qui vise à vendre des produits pharmaceutiques aux médecins spécialistes canadiens. Nous commercialisons des gammes de produits dans des domaines thérapeutiques tels que l'urologie, l'endocrinologie et la santé de la femme.

La stratégie de Paladin est d'acquérir, au Canada, les droits de distribution de produits pharmaceutiques innovateurs, de soumettre ces produits à l'approbation réglementaire requise par le Canada, et de les lancer enfin sur le marché canadien. Les produits que nous cherchons sont complémentaires à ceux que nous exploitons déjà et qui se prêtent à un potentiel de ventes élevé grâce à une promotion et un marketing ciblés.

Connu pour une stratégie exécutée à la lettre et un bilan excédant les 20\$ millions, Paladin est en phase de devenir le partenaire de choix pour la commercialisation des produits innovateurs au Canada.

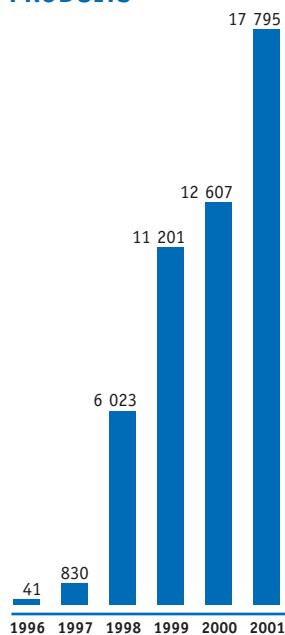
Paladin est une société publique, cotée à la Bourse de Toronto (TSE) sous le symbole PLB.

Données financières sur six ans

(exprimées en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions et les montants par action)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Produits	41	830	6 023	11 201	12 607	17 795
Bénéfice (perte) avant réduction de valeur de la propriété intellectuelle et des impôts sur les bénéfices	(594)	(4)	2 437	2 856	2 991	4 330
Bénéfice net (perte)	(1 868)	(1 006)	836	2 016	2 797	1 485
Résultat (perte) par action de base	(0,50)	(0,25)	0,13	0,22	0,24	0,12
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(285)	(446)	1 343	2 896	1 507	5 154
Encaisse et placements à court terme	759	563	8 545	9 886	24 339	22 448
Capitaux propres	3 146	2 390	9 886	13 830	35 769	37 836
Actions émises (31 déc.)	3 823 991	3 990 659	9 057 731	9 ,466 338	12 394 038	12 ,539 247

PRODUITS



BÉNÉFICE (PERTE) avant réduction de valeur de la propriété intellectuelle et des impôts sur les bénéfices

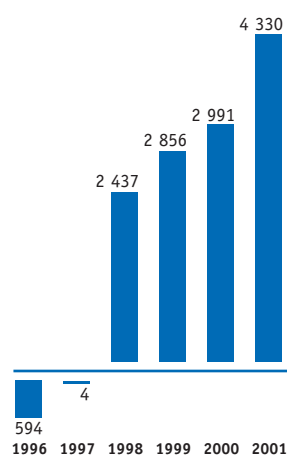


TABLE DES MATIÈRES

Message aux actionnaires	1
Portefeuille de produits Paladin	3
Lancement de nouveaux produits	4
Activités en vue du développement de la compagnie	6
Sélection de produits en développement	7
Analyse par la direction	8
Bilans	13
Notes afférentes aux états financiers	16
Information corporative	23

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Chers actionnaires,

Laboratoires Paladin inc. a enregistré un nombre d'accomplissements exaltants durant l'année fiscale 2001. L'exécution rigoureuse de notre stratégie d'expansion de notre gamme de produits a été couronnée par une sixième année consécutive de résultats records. En un an, nous avons fait l'acquisition de six nouveaux produits et nous avons lancé huit marques sous l'étendard Paladin. Nous avons poursuivi cette expansion en janvier 2002 avec l'acquisition de cinq nouveaux produits de



Pharmacia Canada inc. Ce succès a été reconnu par le National Post, Andersen, CIBC et la Queen's School of Business, qui ont classé Paladin parmi les 50 compagnies canadiennes les mieux dirigées.

Le succès de Paladin en 2001 prouve que notre ferme résolution d'acquérir des produits pharmaceutiques innovateurs et de les commercialiser sur le marché canadien génère une croissance solide.



Jonathan Ross Goodman, B.A., LL.B., M.B.A.
Président et chef de la direction

Performance financière

Nos résultats records sont dûs à notre stratégie déterminée d'acquérir des produits en dernière phase de développement ou déjà commercialisés et d'en augmenter la valeur en nous concentrant sur leur promotion et leur marketing. Au total, les revenus de Paladin ont atteint 17,8\$ millions au 31 décembre 2001 comparé à 12,6\$ millions au 31 décembre 2000, soit une augmentation de 5,2\$ millions ou 41%. Des produits comme Androderm[®], PlanB^{MD}, MUSE[®] et Tapazole[®] qui ont été achetés l'an dernier et lancés récemment, contribuent à notre succès. Grâce à l'efficacité opérationnelle de notre compagnie, les bénéfices avant réduction de valeur de la propriété intellectuelle et avant impôts sur les bénéfices ont augmenté de 61% à 4,3\$ millions. Le bénéfice net pour l'année 2001 a atteint 1,5\$ million alors que celui de l'année 2000 était de 2.8\$ millions.

Création d'un portefeuille stratégique

En l'an 2000, nous avons promis à nos actionnaires de respecter notre stratégie d'obtention de licences et d'acquisition de produits thérapeutiques innovateurs, de les soumettre à l'approbation réglementaire canadienne et de les introduire ensuite, avec succès, sur le marché canadien.

À cette fin, nous avons ajouté Oesclim[®] au portefeuille de la santé de la femme en février 2001. Breveté par les Laboratoires Fournier S.A., Oesclim[®] est un timbre d'oestrogène qui soulage les symptômes liés à la ménopause et à la post-ménopause.

Nous avons finalisé l'acquisition du Propyl-Thyracil[®] de Merck Frosst Canada & Co. en août 2001. Le Propyl-Thyracil[®], prescrit pour le traitement de l'hyperthyroïdie, renforce notre présence sur le marché canadien croissant de l'endocrinologie.

En décembre 2001, nous avons acquis les droits de distribuer les produits dermatologiques Locacorten[®] Vioform[®] de Novartis Pharmaceuticals Canada inc. Ces produits, qui ont fait leur preuve, élargissent notre ligne de produits dermatologiques. Auparavant, Paladin avait conclu

deux autres transactions avec Novartis Pharmaceuticals Canada inc: l'achat des droits canadiens pour la distribution du Rogitine®, un médicament qui bloque l'alpha-adrénorécepteur et qui s'ajoute à notre déjà existante franchise en urologie, et Fiorinal®, une marque connue pour le traitement des maux de tête et des migraines.

Au début de l'année 2002, Paladin a signé un accord significatif avec Pharmacia Canada inc. pour la distribution canadienne d'une gamme de produits d'endocrinologie et de santé de la femme. Ces produits comprennent les marques Dostinex®, Estring® et la crème vaginale Dalacin®, qui ont enregistré des ventes d'environ 5\$ millions en 2001.

Les produits que nous avons acquis en 2001 ont immédiatement accru nos profits. De plus, ils ont rehaussé nos gammes actuelles de produits, nous permettant d'accroître davantage nos moyens de ventes et de marketing, déjà importants. En bref, l'ajout de ces produits est en parfaite harmonie avec notre stratégie.

Réflexion stratégique

Le modèle de croissance atteint par Paladin grâce à un choix éclairé d'acquisitions et un marketing stratégique, a doté la compagnie d'une base solide pour le succès. Combinée avec notre sélection de produits en dernière phase de développement (donc peu risqués) et notre concentration sur des marchés stratégiques tels que l'endocrinologie, l'urologie et la santé de la femme, notre stratégie a porté ses fruits. Le succès extraordinaire de cette année est aussi dû au dévouement de nos employés, à leur excellence, leurs qualifications et leur assiduité.

Nos résultats pour l'année 2001 sont le fondement d'une croissance future. Nous avons constitué un portefeuille riche en produits innovateurs et nous avons établi une forte présence en ventes et en marketing. La mise en oeuvre de notre stratégie sans faille a produit des résultats records en 2001 et nous sommes sur la même voie de succès pour l'année 2002.



Au nom des membres du Conseil d'Administration et de tous les employés de Laboratoires Paladin inc., merci pour votre soutien indéfectible.

Je vous prie d'agrèer, mesdames et messieurs les actionnaires, mes salutations distinguées.

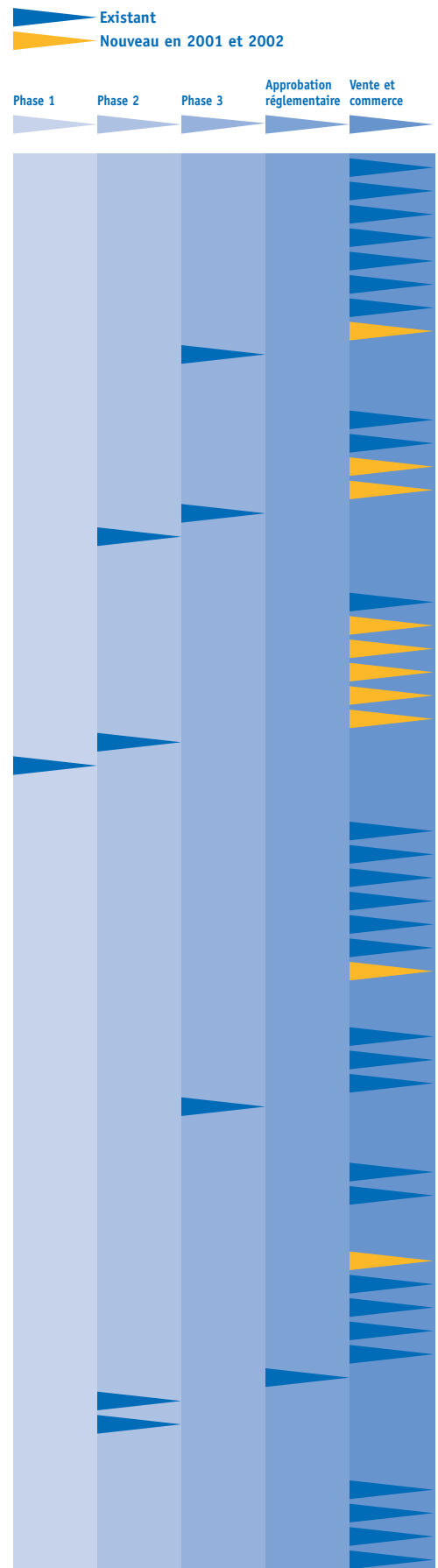
Jonathan Ross Goodman B.A., LL.B., M.B.A.
Président et chef de la direction

PORTEFEUILLE DE PRODUITS PALADIN

Produit

Indication

Concédant de licence/fournisseur



Urologie

Urispas	Incontinence urinaire
MUSE	Disfonction érectile
Valtacin	Cancer de la vessie
Cystistat	Cystite interstitielle
Pacis	Cancer de la vessie
NMP-22	Dépistage du cancer de la vessie
pms-Yohimbine	Disfonction érectile
Rogitine	Disfonction érectile
Aptosyn	Cancer de la prostate

Byk Gulden GmbH
VIVUS, inc.
Anthra Pharmaceuticals, inc.
Bioniche Life Sciences, inc.
Shire Pharmaceuticals Group plc
Matritech, inc.
Pharmascience inc.
Novartis Pharmaceuticals Canada inc.
Cell Pathways, inc.

Endocrinologie

Androderm	Hypogonadisme
Tapazole	Hyperthyroïdie
Propyl-Thyracil	Hyperthyroïdie
Dostinex	Hyperprolactinémie
Circadin	Insomnie
DHEA	Maladie d'Addison

Watson Laboratories, inc.
Eli Lilly and Company
Merck Frosst Canada & Co.
Pharmacia Canada inc.
Neurim Pharmaceuticals (1991) ltée.
Neuroscience Pharma inc.

Santé de la femme

Plan B	Contraceptif d'urgence
Oesclim	Symptômes de la ménopause
Estring	Symptômes urogénitaux de la ménopause
Dalacin (crème vaginale)	Agent antibactérien
Prostin	Induction du travail
Prepidil	Cervico-maturation
Estradiol (gel)	Symptômes de la ménopause
Estradiol + Testostérone (gel)	Symptômes de la ménopause

Women's Capital Corporation
Laboratoires Fournier S.A.
Pharmacia Canada inc.
Pharmacia Canada inc.
Pharmacia Canada inc.
Pharmacia Canada inc.
BioSante Pharmaceuticals, inc.
BioSante Pharmaceuticals, inc.

Dermatologie

Canthacur	Verrues plantaires
Histofreezer	Verrues communes
Podofilm	Verrues génitales
Wartec	Verrues génitales
Allergens	Tests d'immunologie
Produits Baker Cummins ¹	Produits en vente libre
Produits Locacorten Vioform ²	Corticostéroïdes topiques antimicrobiens

Pharmascience inc.
OraSure Technologies, inc.
Pharmascience inc.
Stiefel Laboratories inc.
Hermal GmbH
IVAX Corp.
Novartis Pharmaceuticals Canada inc.

Soins palliatifs

Statex	Analgésique narcotique
Moi-Stir	Xérostomie (sécheresse de la bouche)
Sialor	Xérostomie (sécheresse de la bouche)
Statex SR	Analgésique narcotique

Pharmascience inc.
Solvay Pharma, inc.
Solvay Pharma, inc.
Amarin Corporation plc

Salles d'urgence et hôpitaux

Antizol	Empoisonnement à l'éthylène glycol et au méthanol	Orphan Medical inc.
DepoCyt	Méningite néoplasique causée par des lymphomes	SkyePharma, inc.

Autre produits

Fiorinal	Maux de tête et migraines	Novartis Pharmaceuticals Canada inc.
Cedocard	Antiangineux	Byk Gulden GmbH
Cerumol	Enlèvement du cérumen	Laboratories for Applied Biology ltée.
Nitrol	Antiangineux	Aventis S.A.
Ridaura	Polyarthrite rhumatoïde	Prometheus Laboratories, inc.
Remodulin	Hypertension pulmonaire	United Therapeutics Corp.
Neuralgon	Spasticité	WTD Pharmaceutical Consultants inc.
ConXn	Acrosyndrome	Connetics Corp.

Produits génériques

pms - Lithium Carbonate	Agent antimanique	Pharmascience inc.
pms - Tryptophan	Troubles affectifs	Pharmascience inc.
pms - Valproic Acid	Anticonvulsant	Pharmascience inc.
pms - Selegilene	Maladie de Parkinson	Pharmascience inc.

¹Les produits Baker Cummins incluent : Aquaderm, P&S, X-Seb et Ultramide.

²Les produits Locacorten Vioform incluent : Locacorten Vioform (crème), Locacorten Vioform (gouttes auriculaires) et Vioform Hydrocortisone (crème).

LANCEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS

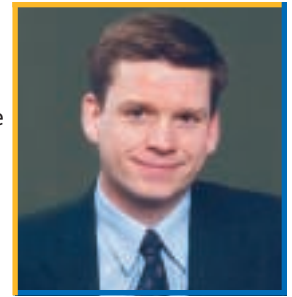
ANDRODERMSM
Système transdermique de testostérone

Le seul timbre transdermique de testostérone disponible au Canada.
Androderm[®] (système transdermique de testostérone), est un timbre de testostérone prescrit aux hommes qui souffrent d'une déficience en testostérone. Chez l'homme, un taux de testostérone anormalement bas peut provenir du vieillissement naturel ou d'une série d'autres facteurs tels qu'une infection, une blessure aux testicules ou une tumeur des testicules ou de la glande pituitaire. Un déficit de testostérone peut se manifester par un manque d'énergie, une diminution de la libido, une érection déficiente ou une dépression.

Ce système transdermique unique libère des quantités continues de testostérone compatibles avec le rythme physiologique du corps. L'efficacité d'Androderm[®] à traiter la déficience en testostérone ainsi que sa grande facilité d'emploi -une fois par jour- apportent au traitement de la déficience en testostérone une nouvelle option innovatrice. Lancé par Paladin en 2001, Androderm[®] fait partie d'un marché de 14\$ millions qui a cru de plus de 30% par an dans les quatre dernières années.

Le distributeur canadien exclusif pour: Watson Laboratories, inc., Corona, CA, É.-U.

Pour plus d'informations au sujet de l'andropause consultez le site web www.andropause.com



Mark A. Beudet
Vice-président,
ventes et commercialisation

plan B^{TM/ MC}
(LEVONORGESTREL)

La nouvelle génération de contraceptif d'urgence

Plan B^{MD} est la première pilule contenant seulement de la progestérone développée pour prévenir une grossesse lorsque le contraceptif habituel s'avère inopérant. Ce nouveau produit est non seulement le contraceptif d'urgence le plus efficace, il est aussi le plus sûr avec le moins d'effets secondaires. Plan B^{MD} atteint son maximum d'efficacité s'il est pris dans les soixante douze heures qui suivent le constat d'échec du contraceptif régulier. Plan B^{MD} ne peut pas interrompre une grossesse déclarée.

Le petit emballage discret de Plan B^{MD}, (la taille d'un poudrier environ), contient deux comprimés de 0.75mg chacun de levonorgestrel, un dérivé synthétique de la progestérone qui est un des deux composants actifs normalement combinés dans les pilules contraceptives. Le premier comprimé doit être pris dans les soixante douze heures qui suivent l'échec de la contraception régulière; le second, douze heures plus tard.

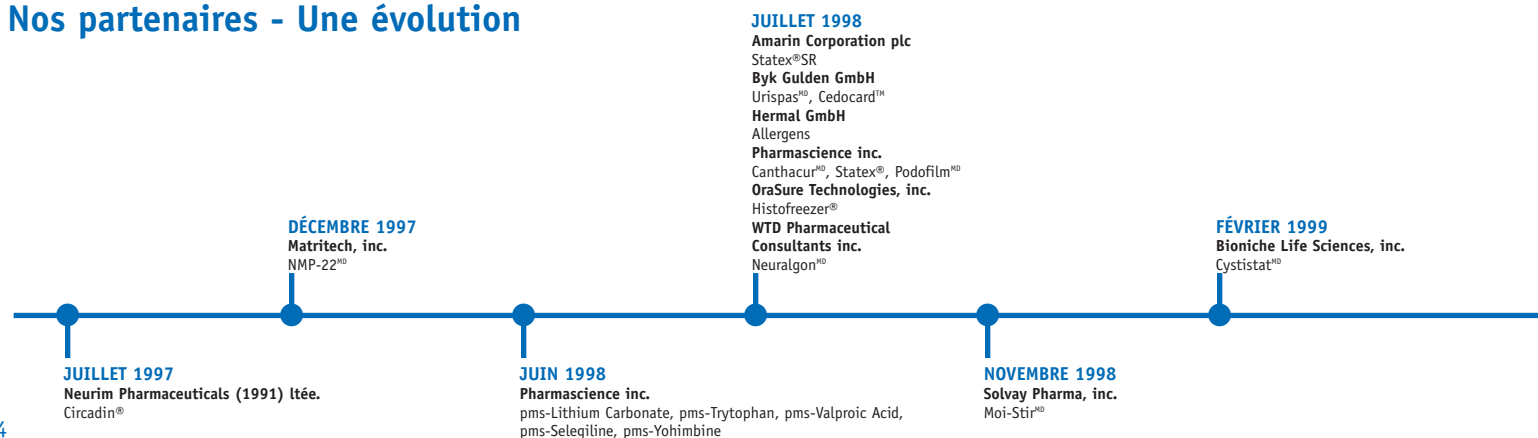
Plan B^{MD} a été testé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur 2000 femmes, environ, dans quatorze pays dont les États-Unis et le Canada. Les résultats de l'étude, publiés dans *The Lancet* (8 août 1998) montrent que le levonorgestrel pris seul dans les cas de contraception d'urgence est plus efficace et mieux toléré que le traitement Yuzpe qui contient deux doses élevées d'œstrogène et de progestérone. Plan B^{MD} a été ajouté à La Liste Modèle OMS des Médicaments Essentiels.

En 2001, les efforts de Paladin pour rendre Plan B^{MD} accessible aux canadiennes ont été couronnés de succès. Paladin, la Société des Obstétriciens et des Gynécologues ainsi que l'Association des Pharmaciens du Canada se sont regroupés pour faire approuver la vente sans ordonnance de Plan B^{MD} par Santé Canada. Ceci s'est réalisé en Colombie Britannique et au Québec; un programme pilote est en cours en Ontario. Paladin espère que Santé Canada approuvera rapidement la vente libre du produit par les pharmaciens, partout au Canada.

Le distributeur exclusif pour: Women's Capital Corporation, Bellevue, WA, É.-U.

Pour plus d'informations au sujet de Plan B^{MD} consultez le site web www.go2planb.com

Nos partenaires - Une évolution





Traitement de rechange de la disfonction érectile

MUSE® (alprostadile transurétrale), médicament sous forme de dose unique non injectable, est un traitement local pour l'érection déficiente qui consiste en un mini-suppositoire d'alprostadile à introduire dans l'urètre. L'alprostadile, parmi d'autres effets, a celui d'amorcer la dynamique sanguine de l'érection.

MUSE® est disponible au Canada depuis septembre 1998. Selon IMS Canada, MUSE® a enregistré des ventes de 1,1\$ million en l'an 2000 avant d'être abandonné par son distributeur précédent. Il a été relancé par Paladin dans le premier semestre de l'année 2001 dans un marché de 57\$ millions. Paladin propose MUSE® comme solution de rechange lorsque les traitements par voie orale sont inefficaces ou contre-indiqués.

Le distributeur canadien exclusif pour: VIVUS, inc., Mountain View, CA, É.-U.

Pour plus d'informations au sujet de MUSE® consultez le site web www.vivus.com



Traitement du cancer de la vessie réfractaire au BCG

Valtaxis^{MD} (valrubicine) est une solution stérile instillée dans la vessie pour traiter les carcinomes in situ (CIS) qui n'ont pas réagi au Bacille Calmette-Guérin (BCG).

Valtaxis^{MD}, un produit semi-synthétique comparable à l'anthracycline doxorubicine, a été approuvée par le DPT en février 2001. Valtaxis^{MD} pénètre directement dans la cellule et inhibe l'absorption des nucléosides par les acides nucléiques qui cause des dommages chromosomiques importants entraînant la mort de la cellule.

Alors que des thérapies de pointe comme Pacis® (distribué par Paladin pour Shire Pharmaceuticals Group plc) se sont montrées efficaces dans les cas de CIS et de tumeurs superficielles opérables (TCC), de 20 à 30% des patients, environ, continuent à faire de multiples rechutes. Valtaxis^{MD} apporte 32% d'amélioration clinique à ces cas extrêmement difficiles à traiter. La durée moyenne de l'effet du traitement avant une nouvelle rechute est de 21 mois.

Conseillé par un groupe clé d'urologues canadiens, Paladin a lancé Valtaxis^{MD} au Canada en 2001. L'équipe de vente et du marketing de Paladin a concentré ses efforts sur un système complexe de remboursement des produits anticancéreux afin de rendre Valtaxis^{MD} plus facilement accessible au Canada.

Sous brevet de: Anthra Pharmaceuticals, inc., Princeton, NJ, É.-U.

Pour plus d'informations sur le cancer de la vessie consultez le site web www.concerningcancer.com/fasttrack/bladderca.htm



Traitement de préférence pour l'hyperprolactinémie

Dostinex® (cabergoline) est un nouveau médicament contre l'hyperprolactinémie, condition caractérisée par une sécrétion excessive de l'hormone prolactine. Souvent due à une tumeur de la glande pituitaire, l'hyperprolactinémie se manifeste chez la femme par l'infertilité, l'absence de menstruation et des écoulements de lait; chez l'homme, par une baisse du taux de testostérone entraînant une diminution de la libido ainsi que l'impuissance.

Dostinex® traite l'hyperprolactinémie en réduisant considérablement la production de prolactine. Nécessaire une fois ou deux par semaine seulement, Dostinex® rétablit un taux de prolactine normal et assure la reprise de fonction des gonades chez 80% des patients souffrant de micro adénomes. De plus, la galactorrhée s'améliore ou disparaît dans 90% des cas. Dostinex® est efficace dans les cas de résistance à la bromocriptine, le médicament étalon précédant. De plus, on note que les effets secondaires et l'intolérance au produit sont moins fréquents. Dostinex® est également prescrit pour arrêter la montée de lait après un accouchement, dans les cas où l'allaitement maternel est déconseillé. Nouveau lancement passionnant pour Paladin en 2002, Dostinex® se retrouvera sur un marché potentiel d'environ 10\$ millions.

Le distributeur canadien exclusif pour: Pharmacia Canada inc., Mississauga, ON, Canada

Pour plus d'informations au sujet de Dostinex® consultez le site web www.pharmacia.com ou le site web www.pharmacia.com/products/pharm.asp



ACTIVITÉS EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMPAGNIE

En 2001, Paladin est resté fidèle à sa stratégie d'acquisition ou d'obtention des droits de sous-licence de produits innovateurs au Canada. Travaillant avec quelques unes des compagnies pharmaceutiques mondiales les plus éminentes, Paladin a prouvé qu'un nouveau venu sur le marché canadien peut avoir une croissance phénoménale. Pendant les treize derniers mois, Paladin a finalisé six ententes pour obtenir les droits de distribuer onze produits et a, en même temps, investi une somme de plus de 17\$ millions. Ce faisant, Paladin a maintenu un rythme négalé au Canada par aucune autre compagnie du même genre.

Cette année, Paladin a obtenu les droits de sous-licence d'Oesclim® (une nouvelle génération de timbre d'œstrogène) des Laboratoires Fournier S.A. a acquis Propyl-Thyracil® (un médicament qui a fait ses preuves contre l'hyperthyroïdie) de Merck Frosst Canada & Co; a eu les permis pour Fiorinal® (un traitement reconnu pour les migraines), Rogitine® (mésylate de phentolamine) et les produits Locacorten® Vioform® (des formules de corticostéroïdes à action antimicrobienne) de Novartis Pharmaceuticals Canada inc. Au début de l'année 2002, Paladin est devenu le seul distributeur canadien pour Pharmacia Canada inc. de cinq produits reliés à la santé de la femme. Ces produits comprennent Dostinex® (traitement de préférence pour l'hyperprolactinémie), Estring® (un traitement à l'œstrogène dans les cas de maladies génito-urinaires associées à la ménopause), Dalacin® -V (un antibiotique dans les cas d'infections vaginales bactériennes), Prepidi® (pour dilater le col de l'utérus avant l'accouchement) et Prostin® (pour initier le travail).

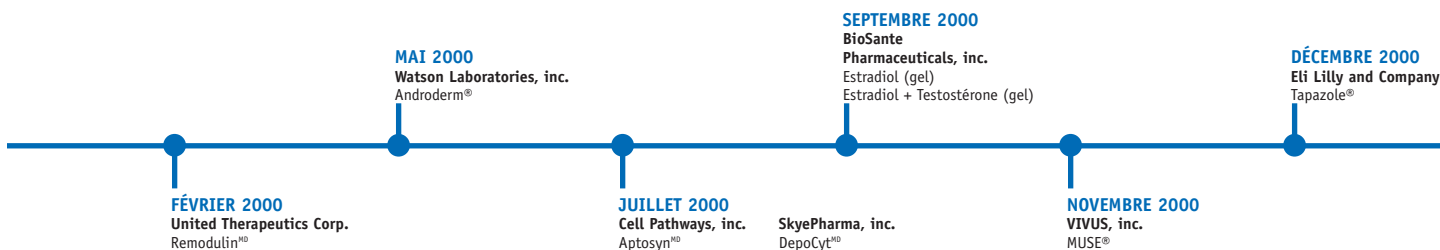
Dans le futur, Paladin appliquera la même stratégie d'obtention de droits de distribution canadiens pour des produits pharmaceutiques à bon rendement à court terme. C'est en fournissant des produits médicaux innovateurs et nécessaires à son excellente équipe de ventes et marketing, que Paladin peut espérer faire correspondre les besoins des patients avec ceux des médecins spécialistes canadiens. Paladin est fier du rôle de plus en plus proéminent, qu'elle remplit sur la scène du marché pharmaceutique canadien.



David MacNaughtan
Vice-président,
exploitation des affaires

Activités en vue du développement en 2001	
Nombre total de nouvelles ententes:	6*
Nombre total de produits acquis ou distribués sous-licence:	11*
Nombre total de produits lancés sur le marché:	8

*comprend l'entente avec Pharmacia signé en janvier 2002



SÉLECTION DE PRODUITS EN DÉVELOPPEMENT

Remodulin^{MD}

Le traitement d'avenir de l'hypertension pulmonaire

L'hypertension pulmonaire est une maladie vasculaire qui affecte les vaisseaux sanguins pulmonaires entre le cœur et les poumons. Des blocages de la circulation du sang à travers le système circulatoire élèvent la pression sanguine dans les poumons, augmentant les efforts de la moitié droite du cœur pour alimenter les poumons en sang. L'hypertension pulmonaire est causée, en premier lieu, par une réduction de production de la prostacycline dans les vaisseaux sanguins pulmonaires.

Remodulin^{MD} (trprosténol), est une variante synthétique de la molécule de prostacycline, développée par United Therapeutics Corp. En tant que traitement d'avenir, Remodulin^{MD} est plus stable que les médicaments actuels qui sont administrés par voie intraveineuse avec une pompe encombrante. Remodulin^{MD}, au contraire, se présente sous forme d'injection sous-cutanée faite au moyen d'un appareil à micro-injections MiniMed de la taille d'une pagette, n'immobilisant pas le patient et éliminant les risques d'infection septique liés à l'utilisation d'un cathéter et à l'hospitalisation.

En 2001, le comité consultatif de la FDA a recommandé que Remodulin^{MD} soit approuvé aux États-Unis alors que, au début de l'année 2002, Santé Canada a donné la priorité PDN à l'examen de Remodulin^{MD}.

Circadin[®]

Premier produit canadien à base de mélatonine pour soulager les troubles du sommeil

Circadin[®] (comprimés de mélatonine à libération contrôlée) contient 2mg de mélatonine dans une formulation à libération contrôlée. Contrairement aux États-Unis où la FDA classe la mélatonine comme supplément alimentaire, au Canada, le DPT la classe parmi les nouveaux produits chimiques, exigeant l'enregistrement d'une PDN complète pour l'approuver. De ce fait, la mélatonine n'est toujours pas en vente au Canada, malgré un marché évalué à plus de 80\$ millions US. Circadin[®] pourrait devenir le premier produit mélatonine approuvé pour vente au Canada.

Neurim Pharmaceuticals (1991)ltée., une compagnie israélienne affiliée à l'université de Tel-Aviv, a commencé l'élaboration d'une PDN pour la diffusion du Circadin[®] au Canada.

Statex[®]SR

De la morphine deux fois par jour

Statex[®] SR (sulfate de morphine à libération prolongée) est un produit à base de morphine à prendre deux fois par jour pour soulager les douleurs d'intensité variable. Ce produit a été développé par Amarin Corporation plc qui a obtenu sa licence du Drug Royalty Corporation en novembre 1996. Paladin a terminé la Phase III des tests destinés à prouver que Statex[®] SR est cliniquement semblable au produit vedette du marché et en est maintenant à analyser les résultats.

Selon IMS Canada, le marché de la morphine à libération prolongée, non injectable, excède les 30\$ millions. Si Paladin réussit le développement de Statex[®] SR, la compagnie fera une entrée compétitive dans ce marché croissant.

DHÉA

Pour traiter les maladies associées au vieillissement et à l'insuffisance surrénalienne

La DHÉA (déhydroépiandrostérone), est un neurostéroïde prédominant qui diminue avec l'âge. Les recherches montrent que l'administration de la DHÉA exogène à des patients âgés ou atteints de dépression peut avoir des effets bénéfiques sur leur humeur et leur bien-être général. Un article récent paru dans le *New England Journal of Medicine*, révèle que des femmes souffrant de la maladie d'Addison (insuffisance surrénalienne), et prenant 50mg par jour de DHÉA en Phase III des tests, ont constaté une amélioration significative de leur bien-être et de leur sexualité.

Telle que Circadin[®], la DHÉA est vendue sans ordonnance aux États-Unis et le marché florissant qui en dérive est estimé à plus de 50\$ millions US. Au Canada, cependant, la DHÉA est considérée comme médicament et le DPT la traite comme un produit chimique nécessitant l'enregistrement d'une PDN complète.

En 1999, Paladin a acquis toutes les actions ordinaires en circulation de NPI, une société qui se concentre sur la découverte et la mise au point de thérapies nouvelles liées à DHÉA. Paladin continue le développement de ce produit dans le but d'obtenir son approbation réglementaire au Canada et de la mettre au service des médecins spécialistes canadiens. En 2001, Paladin fit avancer son programme clinique en concentrant ses efforts sur deux tâches : approfondir les effets de la DHÉA sur la maladie d'Addison et chercher comment collaborer avec des compagnies internationales pour en accélérer son développement clinique. Paladin prévoit de faire les essais cliniques de la DHÉA en 2002.



ANALYSE PAR LA DIRECTION

Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf pour le nombre d'actions et les montants par action.

L'analyse suivante montre les changements survenus dans les résultats des opérations, de la position financière et des encaissements de Laboratoires Paladin inc. (« Paladin » ou « La Société »). Ce rapport doit être lu conjointement avec l'information contenue dans les états financiers et les notes qui s'y rapportent.



Samira Sakhia, CA
Chef de la direction financière

Vue d'ensemble

Paladin est une société de produits pharmaceutiques spécialisés qui vise à acquérir ou à obtenir les droits de distribution ou de sous-licence de produits pharmaceutiques innovateurs pour le marché canadien. La Société commercialise des produits pharmaceutiques de thérapie clé aux médecins spécialistes canadiens, grâce à une équipe de ventes nationale.

La stratégie de Paladin est d'acquérir des produits existants répondant bien à la promotion et d'en augmenter les ventes grâce à une promotion et un marketing ciblés. De plus, la Société distribue sous-licence des produits en dernière phase de développement, en obtient l'approbation réglementaire et les lance sur le marché canadien. Cette stratégie donne à Paladin un poids dans l'industrie pharmaceutique et elle apporte en outre aux nouvelles compagnies spécialisées en biotechnologie un partenaire canadien reconnu pour son expérience en marketing et sa connaissance des règlements.

Paladin a obtenu des résultats records en 2001 et a signé cinq ententes de brevets et d'acquisitions. De plus, la Société a lancé huit produits en 2001 auxquels il faut ajouter un autre accord au début de 2002.

Les produits de Paladin ont atteint 17 795\$ au 31 décembre 2001. Les bénéfices avant réduction de valeur de la propriété intellectuelle et avant impôts sur les bénéfices ont atteint 4 330\$ soit une augmentation de 61% par rapport à l'année fiscale 2000. Au 31 décembre 2001, les bénéfices nets de la Société après réduction de valeur de la propriété intellectuelle se chiffraient à 1 485\$ ou 0,12\$ par action, alors qu'ils étaient de 2 797\$ ou 0,24 par action au 31 décembre 2000.

Au 31 décembre 2001, les actifs atteignaient 45 191\$ et les capitaux propres 37 836\$. Les espèces, quasi espèces et les placements à court terme atteignaient 22 448\$ au 31 décembre 2001.

Information trimestrielle

(En milliers de dollars canadiens sauf l'information sur les actions)

	Q1 F2001	Q2 F2001	Q3 F2001	Q4 F2001	Q1 F2000	Q2 F2000	Q3 F2000	Q4 F2000
Ventes	3 485	4 515	4 859	4 936	2 683	3 064	3 045	3 815
Bénéfice avant réduction de valeur de la propriété intellectuelle et des impôts sur les bénéfices	614	1 151	1 578	987	334	926	921	514
Bénéfice net (perte)	515	995	1 473	(1 498)	299	832	819	847
Bénéfice par action de base et diluée (BPA)	0,04 \$	0,08 \$	0,12 \$	(0,12) \$	0,03 \$	0,07 \$	0,07 \$	0,07 \$

Résultats d'exploitation

Comparaison entre les résultats obtenus au 31 décembre 2001 et ceux obtenus au 31 décembre 2000.

Produits

Les produits sont passés à 17 795\$ au 31 décembre 2001, de 12 607\$ au 31 décembre 2000, soit une augmentation de 5 188\$ ou 41%. Cette augmentation est due surtout à des produits nouveaux ou lancés récemment comme Androderm®, Plan B^{MD}, MUSE®, Tapazole®, Propyl-Thyracil® et Oesclim®. Ces produits ont consolidé la gamme déjà présente de produits touchant aux domaines thérapeutiques clé de l'urologie, l'endocrinologie et la santé de la femme. La Société a renforcé ses relations avec les médecins spécialistes dans ces domaines pour commercialiser et promouvoir ces produits efficacement.

Bénéfice brut

Le bénéfice brut est passé à 12 007\$ au 31 décembre 2001, de 8 382\$ au 31 décembre 2000 soit une augmentation de 3 625\$ ou 43%. En tant que pourcentage des produits, la marge bénéficiaire brute est à 67% au 31 décembre 2001 comparativement à 66% au 31 décembre 2000.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration sont passés à 7 031\$ au 31 décembre 2001 de 5 775\$ au 31 décembre 2000, subissant une augmentation de 1 256\$ ou 22%. Cette hausse est principalement due aux dépenses générées, l'année dernière, par l'expansion du marketing pour lancer de nouveaux produits et à l'augmentation des coûts de personnel pour faire face à l'élargissement de la ligne de produits de la Société. Les frais de vente et d'administration, en tant que pourcentage des produits, ont diminué. Ils ont chuté à 40% au 31 décembre 2001 de 46% au 31 décembre 2000. Cette diminution des frais de vente et d'administration, en tant que pourcentage de revenus est le résultat de l'efficacité de la Société à obtenir des produits sous-licence et à leur lancement dans ses domaines thérapeutiques de prédilection. Cette stratégie a permis à la Société d'accroître sa force de vente et de marketing pour lancer de nouveaux produits.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont passés à 994\$ au 31 décembre 2001 de 857\$ au 31 décembre 2000, augmentant de 137\$ ou 16%. Cette augmentation est due surtout à une hausse des coûts de personnel et à des coûts imposés par les produits commercialisés et ceux qui sont en cours de développement.

Frais d'amortissement

Les frais d'amortissement sont passés à 661\$ au 31 décembre 2001 de 165\$ au 31 décembre 2000, soit une augmentation de 496\$ ou 301%. Cette hausse est entièrement liée à l'acquisition de licences, de droits de distribution et de propriété intellectuelle pendant les années 2001 et 2000.

Intérêt créditeur

L'intérêt créditeur est passé à 1 009\$ au 31 décembre 2001 de 1 110\$ au 31 décembre 2000 soit une diminution de 101\$ ou 9%, due aux effets des taux d'intérêts en baisse pendant l'année 2001.

Réduction de valeur de la propriété intellectuelle.

Au 31 décembre 2001, la Société a enregistré une réduction de valeur de la propriété intellectuelle associée à ConXn^{MD} (relaxin), SYNSORB Cd[®] et DepoCyt^{MD}.

La Société a initié une entente de Développement, Commercialisation et Licence avec Connetics Corporation ("Connetics") le 7 juillet 1999, pour le relaxin. La Société possède des licences pour un total de 1 875\$, dont 200\$ a été amorti avant le 31 décembre 2001.

Le 23 mai 2001, Connetics a fait savoir qu'elle continuait à chercher une concession de licence, ou une autre solution stratégique pour poursuivre le développement du relaxin. Connetics n'ayant pas rempli ses engagements de façon satisfaisante pour continuer le développement du relaxin, la Société a effacé le solde non amorti de la licence, soit 1 675\$.

La Société a signé un accord de Licence, Distribution et Approvisionnement avec SYNSORB Biotech inc. ("Synsorb") le 29 septembre 1999 pour le développement de SYNSORB Cd[®]. La Société a 100\$ de licences desquels un total de 15\$ a été amorti avant le 31 décembre 2001.

Le 10 décembre 2001, Synsorb annonçait l'arrêt du développement de SYNSORB Cd[®]. En conséquence, la Société a effacé la somme de 85\$ correspondant au solde non amorti de cette licence.

La Société a signé un accord de Marketing et de Distribution avec SkyePharma, inc. le 30 juin 2001 pour DepoCyt^{MD}. La Société a 1 500\$ de licences desquels 112\$ a été amorti avant le 31 décembre 2001.

Paladin a enregistré sa première vente de DepoCyt^{MD} en 2000. En 2001, la direction a réévalué la licence de DepoCyt^{MD} et a constaté un affaiblissement de sa valeur comptable. La Société a enregistré une dépréciation de 750\$.

Provision pour impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices sont passés de 194\$ en 2000 à 443\$ en 2001, soit une augmentation de 249\$ ou 128%. En 2001, le taux d'imposition effectif était de 23% alors qu'il était de 7% en 2000. Pendant l'année 2001, la Société a enregistré une charge d'impôt de 168\$ en prévision de changements attendus des taux d'imposition liés au report de pertes sur les exercices ultérieurs.

Bénéfice net

En raison des facteurs exprimés ci-haut, le bénéfice net de l'année 2001 a diminué de 1 312\$ ou 47%, passant de 1 485\$ en 2001 de 2 797\$ en 2000.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

La Société pense que ses espèces et quasi espèces ainsi que ses placements à court terme et les espèces générées par ses activités d'exploitation suffisent à financer ses opérations en cours et à répondre aux besoins du fond de roulement. Dans l'éventualité d'acquisitions importantes, cependant, la Société peut souhaiter consolider ses capitaux en émettant des titres d'emprunt ou de participation.

En ce moment, la Société est activement engagée dans l'acquisition de produits requérant de larges dispositions financières. À ce jour, cependant, aucun accord et aucun engagement n'ont été formalisés.

Le flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation était de 5 154\$ au 31 décembre 2001 et de 1 507\$ au 31 décembre 2000. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation représentent les liquidités provenant du bénéfice net en excluant les produits et les dépenses qui n'entraînent aucune entrée ou sortie du fonds, notamment l'amortissement, la réduction de valeur de la propriété intellectuelle, les impôts futurs sur les bénéfices et les intérêts théoriques.

L'augmentation du flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en 2001 est essentiellement le résultat d'une hausse des bénéfices avant réduction de la valeur de la propriété intellectuelle et avant impôts sur les bénéfices. Pendant l'année 2000, l'augmentation du flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation a été le résultat d'une hausse du bénéfice net moins une diminution de variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation.

La Société a investi 6 593\$ en 2001 et 21 976\$ en 2000. Elle a investi 9 627\$ en brevets, droits de distribution, licences de produits pharmaceutiques et propriété intellectuelle pendant l'année 2001. Cette diminution des espèces a été contrebalancée par un ajout de 2 250\$ aux comptes créditeurs suite aux acquisitions mentionnées. La Société a aussi réduit ses investissements à court terme d'un montant de 1 011\$. Pendant l'année fiscale 2000, 5 497\$ en espèces ont servi à l'acquisition de brevets, de licences et de droits de distribution pour les produits pharmaceutiques et la propriété intellectuelle, et 16 481\$ en espèces ont été placés à court terme.

Le flux de trésorerie liés aux activités de financement a atteint 559\$ en 2001 et 18 441\$ en 2000. Pour l'année 2001, les espèces ont été obtenues suite à l'exercice d'options d'achat d'actions ordinaires et l'émission d'actions dans le cadre du régime d'achat d'actions. Pour l'année 2000, le flux de trésorerie liés aux activités de financement a été essentiellement produit par l'émission de 2 900 000 actions ordinaires offertes jusqu'à la fin avril 2000, moins le coût d'émission.

FAIT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 17 janvier 2002, la Société a conclu une entente de distribution comportant des conventions de services connexes avec Pharmacia Canada inc. L'entente a une durée de dix ans et exige des versements totalisant 8 093 \$ payés sur cinq ans.

MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES

A partir du 1er janvier 2001, la Société a adopté rétroactivement les nouvelles recommandations pour le calcul et la présentation des résultats par action en circulation ainsi que la divulgation de leurs résultats, comme stipulé dans la note 3(i) des états financiers. Les modifications à la convention comptable n'ont pas d'effet sur les résultats par action déclarés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000.

En 2000, la Société a changé sa convention comptable à l'égard des frais d'émission d'actions, comme stipulé dans la note 3(ii) des états financiers. Le résultat de cette modification, appliqué rétroactivement a été la diminution du capital social et du déficit pour l'année fiscal 2000 et les exercices antérieurs.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a approuvé le nouveau chapitre 3062 du Manuel - Écarts d'Acquisition et Autres Actifs Incorporels. Les actifs incorporels autres que les écarts d'acquisition, acquis dans un groupement d'entreprises ou dans une autre transaction dont la date d'acquisition est postérieure au 30 juin 2001, doivent être amortis en fonction de la durée d'exploitation de l'entreprise sauf si cette durée est indéterminée. Dans ce cas, les actifs incorporels ne seront pas amortis. Le chapitre 3062 prendra effet le 1 janvier 2002, début de l'année fiscale de la Société. La Société ne pense pas que l'adoption de cette mesure aura des conséquences matérielles sur ses états financiers.

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a approuvé le nouveau chapitre 3870 - Rémunérations et Autres Paiements à Base d'Actions. Le chapitre 3870 prendra effet le 1 janvier 2002, début de l'année fiscale de la Société. La Société ne pense pas que l'adoption de cette mesure aura des conséquences matérielles sur ses états financiers.

FACTEURS DE RISQUE

Volatilité de la valeur de l'action

La valeur du marché des actions de Paladin est sujette à volatilité. Les écarts possibles entre les résultats financiers et les attentes des analystes en valeur qui suivent la Société peuvent avoir des conséquences non négligeables sur les transactions boursières de Paladin. Il est difficile de prédire si les modifications des conventions comptables auront un effet sur la présentation des états financiers, ou non.

Risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt

Les placements à court terme sont soumis aux risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt. Tel que mentionné dans la note 4 des états financiers, la Société possède des billets à escompte et des obligations de société à terme de moins d'un an. Ces placements à court terme servent à financer l'acquisition de brevets, de licences et de droits de distribution de produits pharmaceutiques et de propriété intellectuelle.

Risques liés à la commercialisation du produit

La stratégie de la Société est d'acquiescer les licences de produits en phase finale de développement avec les risques que cela comporte: les incertitudes en matière de tests cliniques, le coût et le temps nécessaires à l'obtention des permis réglementaires et les difficultés à obtenir des prix de commercialisation viables ainsi que des taux de remboursement raisonnables. Alors que la Direction tend à élargir son portefeuille de produits en dernière phase de développement clinique parce qu'ils représentent un générateur potentiel de produit, rien ne prouve que cela se réalisera.

Risques liés aux produits génériques

Bien que la majorité du produit de la Société soit générée par des produits qui n'entrent pas en concurrence avec les produits génériques, la plupart de nos produits pharmaceutiques de marque ne bénéficient pas de la protection du propriétaire. L'apparition d'un produit générique sur le marché pourrait avoir un effet négatif sur la bonne marche des affaires de la Société, sa situation financière et le résultat de ses activités.

Risques à dépendre d'une société affiliée

La Société sous-contracte plusieurs activités professionnelles à Pharmascience inc. telles que: les études de laboratoires, la formulation du produit, l'analyse clinique des données, la fabrication du produit et sa distribution. Bien que ces activités existent sans lien de dépendance si Pharmascience inc. mettait fin aux contrats, les affaires de la Société pourraient souffrir de l'interruption de ses services.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LA PRÉPARATION DES RAPPORTS FINANCIERS DE 2001

La direction de Laboratoires Paladin inc. assume la responsabilité des états financiers ci-joints et de toute l'information contenue dans ce Rapport Annuel. Les états financiers et le Rapport Annuel ont été approuvés par le Conseil d'Administration.

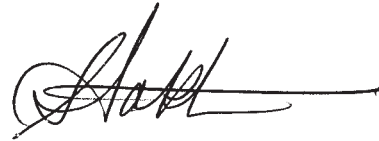
Les états financiers ci-joints de Laboratoires Paladin inc. ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, dont les plus importants sont décrits ci-après (note 2). La préparation des états financiers conformément aux principes comptables exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui seront adéquatement reflétées par les états financiers. Les procédures comptables et autres systèmes de contrôle internes de la Société sont conçus pour garantir la protection de ses éléments actifs et la fiabilité de ses livres. L'information financière contenue dans ce Rapport Annuel est conforme à l'information apportée dans les états financiers.

Le Conseil d'Administration a nommé un Comité de Vérification composé de trois directeurs externes. Le comité se réunit régulièrement au cours de l'année avec la direction et les vérificateurs externes pour examiner les faits comptables saillants, le contrôle interne et les sujets relatifs à la vérification. Ils révisent et finalisent les états financiers annuels de la Société ainsi que le rapport des vérificateurs externes avant de soumettre les états financiers à l'approbation du Conseil d'Administration.

Les vérificateurs externes de la Société, Ernst & Young LLP, Comptables Agréés, effectuent une vérification indépendante au nom des actionnaires, conformément aux normes de vérifications généralement reconnues du Canada et ils expriment leur opinion concernant les états financiers de la Société. Les vérificateurs ont libre accès à la direction et au Comité de Vérification du Conseil d'Administration.



Jonathan Ross Goodman B.A., LL.B., M.B.A.
Président et chef de la direction



Samira Sakhia CA
Chef de la direction financière

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
Laboratoires Paladin Inc.

Nous avons vérifié les bilans de **Laboratoires Paladin Inc.** aux 31 décembre 2001 et 2000 et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2001 et 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, Canada
le 31 janvier 2002



Comptables agréés

BILANS

Aux 31 décembre
[en milliers de dollars canadiens]

	2001	2000
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	1 978	2 858
Placements à court terme [note 4]	20 470	21 481
Débiteurs [note 5]	2 067	1 495
Stocks	50	411
Crédits d'impôt à recevoir	487	1 036
Actifs d'impôts futurs [note 13]	2 275	1 520
Total de l'actif à court terme	27 327	28 801
Immobilisations [note 6]	12 530	6 144
Placements, au coût [note 7]	2 771	2 366
Crédits d'impôts futurs à recevoir [note 13]	347	187
Actifs d'impôts futurs [note 13]	2 216	4 026
	45 191	41 524
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	3 924	1 803
Impôts sur les bénéficiaires à payer	181	98
Crédit reporté [note 13]	1 638	978
Total du passif à court terme	5 743	2 879
Solde des ventes à payer [note 8]	544	495
Crédit reporté [note 13]	935	2 286
Passif d'impôts futurs [note 13]	133	95
	7 355	5 755
Capitaux propres		
Capital social [note 9]	37 154	36 595
Surplus d'apport	87	87
Autre capital d'apport [note 9]	23	—
Bénéfices non répartis (déficit)	572	(913)
Total des capitaux propres	37 836	35 769
	45 191	41 524

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



Administrateur



Administrateur

ÉTATS DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Exercices terminés les 31 décembre
[en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action]

	2001	2000
	\$	\$
Produits <i>[note 11]</i>	17 795	12 607
Coût des produits vendus <i>[note 11]</i>	5 788	4 225
Bénéfice brut	12 007	8 382
Vente et administration <i>[note 11]</i>	7 031	5 775
Recherche et développement <i>[notes 11 and 12]</i>	994	857
Amortissement	661	165
Intérêts créditeurs, montant net	(1 009)	(1 110)
Bénéfice avant les éléments sous-mentionnés	4 330	2 695
Gain à la cession de placements	—	(296)
Perte nette liée à la cession et à la réduction de valeur de la propriété intellectuelle <i>[note 10]</i>	2 402	—
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 928	2 991
Provision pour impôts sur les bénéfices <i>[note 13]</i>		
Exigibles	41	20
Futurs	402	174
	443	194
Bénéfice net	1 485	2 797
Déficit au début de l'exercice, comme présenté précédemment	(913)	(3 866)
Effet cumulatif du retraitement des chiffres de l'exercice précédent <i>[note 3]</i>	—	156
Déficit au début de l'exercice, après retraitement	(913)	(3 710)
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin de l'exercice	572	(913)
Résultat par action		
De base	0,12	0,24
Dilué	0,12	0,24
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation <i>[note 14]</i>		
De base	12 428 188	11 506 636
Dilué	12 496 356	11 632 798

Voir les notes afférentes aux états financiers.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre
[en milliers de dollars canadiens]

	2001 \$	2000 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	1 485	2 797
Ajouter les éléments n'influant pas sur l'encaisse		
Amortissement	661	165
Réduction de valeur de la propriété intellectuelle	2 402	—
Impôts futurs	242	(13)
Gain à la cession de placements	—	(296)
Intérêts théoriques sur le solde des ventes	49	45
Frais relatifs aux options émises à l'intention de consultants	23	—
	4 862	2 698
Variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation	292	(1 191)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 154	1 507
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Ajouts aux brevets, aux licences et droits liés à des produits pharmaceutiques et à la propriété intellectuelle	(9 627)	(5 497)
Créiteurs liés à l'acquisition de propriété intellectuelle	2 250	—
Acquisition d'immobilisations	(16)	(31)
Diminution (augmentation) nette des placements à court terme	1 011	(16 481)
Placements [note 7]	(211)	(565)
Produit de la cession de placements	—	598
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(6 593)	(21 976)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Actions ordinaires émises au comptant	559	20,337
Frais d'émission d'actions	—	(1 896)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	559	18 441
Variation nette des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice	(880)	(2 028)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	2 858	4 886
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	1 978	2 858
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts payés	2	31
Impôts sur les bénéfices payés	31	462

Voir les notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercices terminés les 31 décembre
[en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action]

1) Natures des activités

Laboratoires Paladin Inc. [la «Société»] est une société ouverte canadienne prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions de la Société se négocient à la bourse de Toronto. L'entreprise de la Société consiste à octroyer des licences de produits pharmaceutiques innovateurs ou à acheter, commercialiser, mettre au point et distribuer ceux-ci au Canada. En date du 1^{er} janvier 2000, la Société et sa filiale en propriété exclusive, Neuroscience Pharma Inc. [«NPI»], ont été regroupées pour poursuivre leurs activités sous la raison sociale de Laboratoires Paladin Inc. Les états financiers au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2000 comprennent les résultats de NPI qui ont été comptabilisés selon la méthode de la continuité des intérêts communs.

2) Mode de présentation et principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, dont les plus importants sont décrits ci-après.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des produits et charges présentés pour les périodes visées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces consistent en dépôts bancaires. Les quasi-espèces sont définies comme des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les quasi-espèces consistent principalement en acceptations bancaires venant à échéance dans trois mois ou moins.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût, calculé selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de réalisation nette.

Placements à court terme

Les placements à court terme sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande de l'ensemble du portefeuille.

Placements

Les placements dans des actions ordinaires de sociétés fermées et ouvertes, sur lesquelles la Société n'exerce aucune influence notable, sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Les bénéfices ne sont alors constatés que dans la mesure où des dividendes sont déclarés. La Société passe annuellement en revue ses placements afin de déterminer s'il y a eu une baisse permanente de leur valeur.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties d'après leur coût et sur leur durée d'utilisation prévue, selon les méthodes et aux taux suivants :

Matériel informatique	30 %, amortissement dégressif
Brevets, licences et droits liés à des produits pharmaceutiques et propriété intellectuelle	Jusqu'à 20 ans

Dans le cours normal de ses activités, la Société obtient les droits de mise au point, de vente et de commercialisation au Canada de médicaments innovateurs. La propriété intellectuelle acquise est constatée au coût et consiste principalement en savoir-faire technique couvert par des renseignements brevetés ou non. Les brevets, les licences, les droits et la propriété intellectuelle sont amortis de manière linéaire sur la durée du contrat, la durée de vie du brevet ou 20 ans, selon la période la plus courte. Ces durées vont de 10 à 20 ans. La direction examine régulièrement la recouvrabilité d'après les résultats futurs projetés. Chaque fois que survient une baisse de valeur, la valeur comptable est réduite en conséquence.

Constataion des produits

Les produits d'exploitation tirés des produits sont comptabilisés lorsque les produits sont expédiés aux clients, quand la propriété des produits passe aux clients et que l'on soit suffisamment sûr de l'encaissement. Les provisions appropriées pour les rendus de marchandises sont estimées et comptabilisées par la direction.

Aide gouvernementale

Les sommes reçues ou à recevoir provenant des programmes d'aide gouvernementale, y compris les subventions et les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement, sont portées en diminution du coût des actifs ou des dépenses connexes au moment où les dépenses admissibles sont engagées, pourvu qu'on ait une certitude raisonnable que des avantages seront réalisés.

Recherche et développement

Les frais de recherche sont imputés aux résultats durant l'exercice où les dépenses sont engagées. Les frais de développement sont passés en charges au cours de l'exercice où ces frais sont engagés à moins qu'ils ne respectent les critères en vertu des principes comptables généralement reconnus en matière de report et d'amortissement. La Société n'a pas reporté de frais de développement à ce jour.

Intérêts créditeurs

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés par la Société à mesure qu'ils s'accumulent.

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont établis en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et sont calculés d'après les taux d'imposition pratiquement en vigueur et les lois qui seraient en vigueur durant la période au cours de laquelle les actifs ou les passifs d'impôts futurs se matérialiseraient ou seraient réglés. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils se matérialiseraient.

Crédit reporté

Le crédit reporté découle de l'acquisition d'avantages fiscaux futurs par suite d'un regroupement d'entreprises et il est porté en diminution de la charge fiscale proportionnellement à la matérialisation de ces avantages.

Régime de rémunération à base d'actions

La Société offre un régime de rémunération à base d'actions, qui est décrit à la note 9. Aucune charge de rémunération n'est constatée pour ce régime lorsque des actions ou des options d'achat d'actions sont émises aux employés et aux administrateurs. Toute contrepartie versée par les employés à l'exercice des options d'achat d'actions ou à l'achat des actions est créditée au capital social. Si les actions ou les options d'achat d'actions sont rachetées auprès des employés, l'excédent de la contrepartie versée sur la valeur comptable des actions ou des options d'achat d'actions annulées est imputé aux bénéficiaires non répartis. Les options émises à l'intention de consultants sont comptabilisées à titre de charges, dans la période de leur octroi, à l'aide du modèle d'évaluation de Black et Scholes.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé par la méthode du rachat d'actions, en tenant compte de tous les facteurs dilutifs. Cette méthode présume que le produit découlant de l'exercice d'options servirait à acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période.

Conversion de devises

Les opérations effectuées en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date respective des opérations. À la date du bilan, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change de fin d'exercice. Les gains et pertes de change découlant de la conversion d'éléments libellés en devises sont pris en compte dans le calcul du bénéfice net.

3) Modification de conventions comptables**i) Résultat par action**

En date du 1^{er} janvier 2001, la Société a adopté rétroactivement les nouvelles recommandations publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés sur la méthode de calcul ainsi que les exigences en matière de présentation et de divulgation relatives du résultat par action. Les nouvelles recommandations exigent l'utilisation de la méthode du rachat d'actions plutôt que la méthode des profits théoriques pour le calcul du résultat dilué par action. La modification de la convention comptable n'a pas eu d'incidence sur le résultat par action de la Société établi antérieurement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000.

ii) Frais d'émission d'actions

La Société a modifié sa convention comptable à l'égard des frais d'émission d'actions en 2000. Elle impute maintenant ces frais au capital social, alors qu'auparavant, elle les inscrivait dans l'état du déficit. Cette modification a été effectuée rétroactivement, et l'état du déficit de la période précédente a été retraité. Ce changement a eu pour effet de réduire le capital social et le déficit de 1 196 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000, de réduire le capital social et le déficit de 17 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999, et de réduire le déficit d'ouverture de 1999 de 139 \$.

4) Placements à court terme

	2001		2000	
	Coût \$	Valeur marchande \$	Coût \$	Valeur marchande \$
Obligation de société, 4,30%, venant à échéance en février 2002	903	922	—	—
Obligation de société, 4,20%, venant à échéance en février 2002	6 657	6 799	—	—
Obligation de société, 3,86%, venant à échéance en février 2002	6 500	6 638	—	—
Obligation de société, 2,30%, venant à échéance en septembre 2002	2 401	2 406	—	—
Billet d'escompte, 2,00%, venant à échéance en avril 2002	2 030	2 030	—	—
Obligation de société, 1,90%, venant à échéance en septembre 2002	754	756	—	—
Obligation de société, 5,40%, venant à échéance en septembre 2002	575	519	—	—
Billet à escompte, 2,00%, venant à échéance en juin 2002	650	650	—	—
Billet à escompte, 5,69%, venant à échéance en janvier 2001	—	—	10 001	10 197
Obligation de société, 5,65%, venant à échéance en mars 2001	—	—	5 284	5 361
Billet à escompte, 5,68%, venant à échéance en février 2001	—	—	1 708	1 741
Obligation de société, 5,68%, venant à échéance en mars 2001	—	—	1 133	1 150
Obligation de société, 6,00%, venant à échéance en décembre 2006	—	—	1 021	1 023
Obligation de société, 6,45%, venant à échéance en octobre 2006	—	—	948	940
Billet à escompte, 5,66%, venant à échéance en février 2001	—	—	879	900
Obligation de société, 5,85%, venant à échéance en mars 2001	—	—	507	500
	20 470	20 720	21 481	21 812

5) Débiteurs

	2001 \$	2000 \$
Montant à recevoir d'une société affiliée [note 11]	1 213	871
Intérêts à recevoir	339	354
Autres débiteurs	515	270
	2 067	1 495

Les autres débiteurs comprennent surtout des taxes à la consommation de 105 \$ [72 \$ en 2000] et des comptes clients de 317 \$ [151 \$ en 2000].

6) Immobilisations

	2001		2000	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Matériel informatique	47	14	31	5
Brevets, licences et droits liés à des produits pharmaceutiques et propriété intellectuelle	13 103	606	6 295	177
Total	13 150	620	6 326	182
Moins : Amortissement cumulé	620		182	
Valeur comptable nette	12 530		6 144	

7) Placements

	2001 \$	2000 \$
Placement dans des actions ordinaires de Connetics Corporation, société cotée en bourse aux États-Unis [200 \$ US] [valeur du marché - 414 \$ [221 \$ en 2000]]	304	304
Placement dans des actions d' Anthra Pharmaceuticals Inc. [«Anthra»], société fermé ayant son siège social aux États-Unis [1 000 \$ US] [valeur du marché - voir note i] ci-dessous]	1 497	1 497
Placement dans des actions ordinaires de BioSante Pharmaceuticals Inc., société cotée en bourse aux États-Unis [636 \$ US] [375 \$ US en 2000] [voir la note ii] ci-dessous] [valeur du marché 1 136 \$ [643 \$ en 2000]]	970	565
	2 771	2 366

La Société ne détient pas plus de 5 % des actions ordinaires en circulation dans tous les placements précités.

- i) Les contraintes de temps ou d'argent ne permettent pas de déterminer la juste valeur des actions ordinaires d'Anthra.
- ii) Le 1^{er} septembre 2000, la Société a acquis une débenture convertible de 500 \$ US en vertu d'un contrat de licence de dix ans conclu avec BioSante Pharmaceuticals Inc. [«BioSante»]. Cette débenture ne portait pas d'intérêt et, le 13 août 2001, BioSante a exercé ses options de convertir la débenture en 476 190 actions ordinaires de BioSante.

Le 29 août 2001, la Société a breveté un autre produit de BioSante pour 193 \$ [125 \$ US], pour lequel la Société a reçu 157 828 actions de BioSante. De plus, BioSante a franchi certaines étapes-clés, pour lesquelles la Société a effectué un placement supplémentaire de 39 \$ [25 \$ US] et a reçu 31 566 actions de BioSante. L'ensemble des placements a été évalué à 211 \$ [137 \$ US], et le solde de 21 \$ [13 \$ US] a été attribué aux brevets et aux licences et droits liés à des produits pharmaceutiques

Dans le cadre de cette entente, la Société peut aussi être tenue d'effectuer des placements supplémentaires dans des actions ordinaires de BioSante jusqu'à concurrence de 168 \$ US, en fonction des résultats de certaines étapes-clés.

8) Solde des ventes à payer

En 1999, la Société a acquis toutes les actions ordinaires en circulation de NPI pour une contrepartie totale de 750 \$, qui consistait en un montant au comptant de 100 \$ et en un solde de ventes ne portant pas intérêt de 650 \$, venant à échéance le 21 décembre 2003. Les activités de NPI se concentrent sur la découverte et la mise au point de thérapeutiques nouvelles liées à la déhydroépiandrostérone [DHEA]. Étant donné que le solde de

ventes de 650 \$ ne porte pas intérêt, il a été comptabilisé dans les présents états financiers à sa valeur nette actualisée de 450 \$, qui sera augmentée pendant la durée du remboursement. Au 31 décembre 2001, la Société a comptabilisé des intérêts débiteurs de 49 \$ [45 \$ en 2000] et inscrivait un solde de ventes à payer de 544 \$ [495 \$ en 2000].

9) Capital social

Autorisé

100 000 000 d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et en circulation

	2001		2000	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au début de l'exercice	12 394 038	36 595	9 466 338	17 454
Émis durant l'exercice :				
Exercice des bons de souscription	1 450	12	27 700	137
Exercice des options d'achat d'actions	143 412	525	—	—
Régime d'achat d'actions des employés	347	2	—	—
Appel public à l'épargne	—	—	2 900 000	20 300
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts sur les bénéfices	—	—	—	(1,196)
Prêt consenti aux employés pour l'achat d'actions	—	20	—	(100)
Solde à la fin de l'exercice	12 539 247	37 154	12 394 038	36 595

Régime d'achat d'actions des employés

En 2000, un prêt de 100 \$ a été consenti à un employé-clé pour l'achat d'actions ordinaires. Il est garanti par les actions ordinaires. Au cours de 2001, à la suite de la démission de l'employé susmentionné, la Société a conclu une entente de remboursement exigeant des versements annuels de 20 \$, à partir du 8 juin 2001.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions [le « régime »] à ses employés-clés, administrateurs, dirigeants et conseillers. Ce régime permet d'acheter un maximum de 900 000 actions ordinaires. Le nombre d'options d'achat d'actions ordinaires attribuées à un bénéficiaire et la durée de la période d'acquisition seront déterminés au gré du conseil d'administration, le nombre ne devant pas dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation.

Le prix d'exercice de toute option attribuée dans le cadre du régime sera établi par le conseil d'administration et ne pourra être inférieur au cours de clôture moyen de l'action ordinaire à la date de l'attribution. La durée d'une option et de la période d'acquisition étaient de cinq ans à compter de la date d'attribution. Le 6 décembre 2001, le conseil d'administration a modifié le régime d'options d'achat d'actions dans le but d'allonger la durée de l'option à sept ans et la période d'acquisition à quatre ans. Toutes les options attribuées à compter du 6 décembre 2001 font l'objet de cette modification.

Les variations du nombre d'options d'achat d'actions attribuées par la Société et leur prix d'exercice moyen pondéré se présentent comme suit :

	2001		2000	
	#	Prix d'exercice moyen pondéré \$	#	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	484 344	4,90	327 894	3,98
Attribuées	399 233	5,94	157 198	6,85
Exercées	(143 412)	3,66	—	—
Échues ou ayant fait l'objet d'une forclusion	(45 332)	5,56	(748)	6,35
Solde à la fin de l'exercice	694 833	5,71	484 344	4,90
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	235 500	4,98	252 625	4,07

Les renseignements additionnels concernant les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2001 se présentaient comme suit :

Prix d'exercice	Options en circulation		Options pouvant être exercées
	Nombre	Nombre moyen pondéré de mois jusqu'à échéance	
4,30 \$	132 000	26	132 000
4,50 \$	5 205	29	2 080
4,78 \$	57 600	31	23 040
6,85 \$	5 000	32	5 000
6,35 \$	25 227	37	5 040
7,00 \$	121 700	43	38 340
5,00 \$	158 735	51	30 000
5,05 \$	8 000	58	-
6,75 \$	181 366	83	-
	694 833		235 500

Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions selon lequel 200 000 actions ordinaires ont été réservées pour être achetées à leur juste valeur marchande par des employés à temps plein. En 2001, 347 actions [aucune en 2000] ont été émises à leur juste valeur marchande aux termes de ce régime.

Aux termes de ce régime, la Société cotisera un montant équivalant à 25 % de la cotisation d'un employé, jusqu'à concurrence de 6 % de son salaire, sous forme d'actions ordinaires. La Société versera sa cotisation à condition que l'employé reste à l'emploi de la Société et détienne les actions initiales pendant deux ans à compter de la première date d'achat.

Autre capital d'apport

Pendant l'exercice, la Société a octroyé 15 000 options à des consultants, à 7,00 \$. La période d'acquisition de ces options est

de cinq ans. La direction a établi la juste valeur de ces options à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, utilisant un facteur de volatilité de 0,71 et un taux sans risque de 2,65 %, qui serait environ de 23 \$. Ce montant de 23 \$ a été comptabilisé comme une charge et porté au crédit d'autre capital d'apport.

10) Autres charges

	\$
Relaxin [i]	(1 675)
SYNSORB Cd® [ii]	(85)
DepoCyt ^{MD} [iii]	(750)
E2-NETA et timbre E2 [iv]	108
	<u>2 402</u>

En 2001, la Société a inscrit une réduction de valeur et un gain associés à la propriété intellectuelle dont il est question ci-dessous.

[i] Dans le cadre d'un contrat de licence avec Connetics Corporation [«Connetics»], concernant la relaxine, la Société a inscrit 1 875 \$ au titre des licences, dont 200 \$ avaient été amortis au 31 décembre 2001.

Le 23 mai 2001, Connetics a annoncé qu'elle abandonnerait son programme de relaxine et qu'elle étudierait d'autres options stratégiques. Connetics n'a pas été en mesure de prendre les dispositions adéquates en vue de poursuivre la mise au point de la relaxine et, le 31 décembre 2001, la Société a radié le solde non amorti de 1 675 \$ lié à la licence.

[ii] La Société a conclu une entente de licence de distribution et d'approvisionnement avec Synsorb Biotech Inc. [«Synsorb»] concernant SYNSORB Cd®. La Société détient des licences de 100 \$, dont 15 \$ ont été amortis. Le 10 décembre 2001, Synsorb a annoncé sa décision d'abandonner la mise au point du SYNSORB Cd®, et la Société a radié le solde non amorti de 85 \$ lié à la licence.

[iii] La Société a conclu une entente de commercialisation et de distribution avec SkyePharma Inc. concernant le DepotCytMD. La Société détient une licence de 1 500 \$, dont 112 \$ ont été amortis.

Au cours de 2001, la direction a réévalué la licence relative au DepotCyt^{MD} et a jugé que la valeur comptable de la licence avait subi une dépréciation. Par conséquent, la Société a comptabilisé une réduction de valeur de 750 \$.

[iv] En 2001, la Société a cédé ses droits relatifs au timbre E2, et BioSante a retiré le E2-NETA pour une contrepartie de 173 611 actions de BioSante. La Société a inscrit un gain de 108 \$, représentant l'écart entre la valeur de la contrepartie reçue et la radiation de la propriété intellectuelle associée à ces produits de 94 \$, moins l'amortissement cumulé de 10 \$.

11) Opérations entre apparentés

En juin 1998, la Société a conclu avec une société affiliée, Pharmascience Inc. [«Pharmascience»], société sous contrôle commun et anciennement société mère de la Société, un certain nombre de contrats de dix ans assortis chacun d'options de renouvellement de cinq ans. Pharmascience offre des services de fabrication et de logistique, dont, le service à la clientèle, l'entreposage et la livraison pour le compte de la Société. Pharmascience s'occupe aussi de la facturation et du recouvrement pour la Société. Les services rendus par Pharmascience et le mode de facturation varient selon le contrat et les produits concernés. Le tableau ci-dessous reflète les opérations avec Pharmascience.

	2001 \$	2000 \$
Ventes à Pharmascience	2 387	2 026
Achats	4 873	3 878
Frais de recherche et de développement	819	936
Frais de distribution	773	592
Charges de vente et d'administration	290	347

Au cours de 2001, la Société a vendu une licence sur l'onguent Amlexanox 5 % à Pharmascience. La Société avait initialement obtenu cette licence contre l'engagement de redevances et de paiements jalonnés fondés sur le chiffre d'affaires futur, et par des versements pour obtenir l'approbation des organismes de réglementation, qui étaient antérieurement passés en charges. Les redevances et les paiements jalonnés futurs ont été attribués à Pharmascience pour un versement de 250 \$.

12) Recherche et développement et aide gouvernementale

La Société a engagé des frais de recherche et de développement qui donnent droit à des crédits d'impôt à l'investissement. Les crédits d'impôt à l'investissement comptabilisés sont fondés sur les estimations par la direction des montants qui devraient être recouverts et ils sont vérifiés par le fisc. Les montants peuvent être résumés comme suit :

	2001 \$	2000 \$
Frais de recherche et de développement	1 259	1 167
Crédits d'impôt à l'investissement	(265)	(310)
	<u>994</u>	<u>857</u>

13) Impôts sur les bénéfiques

Les impôts futurs reflètent les effets fiscaux nets des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de la présentation financière et les montants servant au calcul des impôts sur les bénéfiques. Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Société sont les suivantes :

	2001 \$	2000 \$
Actifs d'impôt futurs		
À court terme		
Reports de pertes prospectifs	1 671	1 358
Écarts temporaires liés aux immobilisations	464	—
Avantage fiscal des frais d'émission d'actions	140	162
	2 275	1 520
À long terme		
Reports de pertes prospectifs	—	2 160
Écarts temporaires liés aux immobilisations	422	95
Frais de recherches scientifiques et de développement expérimental non réclamés aux fins fiscales	1 541	1,305
Avantage fiscal des frais d'émission d'actions	253	466
	2 216	4 026
Total des actifs d'impôt futurs	4 491	5 546
Passifs d'impôt futurs		
Passifs en titre d'impôts de crédits futurs	133	95
Total des passifs d'impôts futurs	133	95
Actifs d'impôts futurs, montant net	4 358	5 451

La charge fiscale de la Société se compose comme suit :

	2001 \$	2000 \$
Provision aux taux prévus par la loi au Canada [37,12%] [38,12% en 2000]	716	1 140
Diminution résultant de :		
Réduction du crédit reporté	(409)	(898)
Incidence de la modification du taux d'impôt prévu	168	—
Divers	(32)	(48)
	443	194

Au 31 décembre 2001, la Société disposait, aux fins des impôts fédéral et provincial, de frais de recherches scientifiques et de développement expérimental totalisant respectivement environ 4 736 \$ et 4 469 \$, qui peuvent être portés en déduction du bénéfice imposable futur. La Société disposait aussi de crédits d'impôt à l'investissement fédéraux découlant de frais de recherches scientifiques et de développement expérimental qui s'établissaient à 347 \$ et qui expirent en 2011.

En outre, au 31 décembre 2001, la Société disposait, aux fins des impôts fédéral et provincial, de reports de pertes prospectifs qui peuvent être portés en déduction du bénéfice imposable futur et qui viennent à échéance comme suit :

	Fédéral \$	Provincial \$
2004	2,546	2,308
2005	2,284	2,276
	4,830	4,584

Les avantages fiscaux des éléments ci-dessus ont été comptabilisés à titre d'actifs d'impôts futurs, selon les périodes d'échéance susmentionnées. La Société a aussi constaté une réduction de 1 707 \$ de sa charge fiscale pour l'année écoulée, ce qui reflète une réclamation à l'égard de reports de pertes prospectifs fédéral et provincial pour l'année écoulée d'approximativement 4 432 \$ et 5 125 \$, respectivement. Une incertitude subsiste à l'égard de la matérialisation d'une tranche de 2 477 \$ des actifs d'impôts futurs se rapportant aux frais de recherches scientifiques et de développement expérimental et aux reports de pertes prospectifs. La direction croit qu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs d'impôts futurs se matérialiseront. Toutefois, le montant des actifs d'impôts futurs qui devraient se matérialiser ainsi que l'avantage fiscal réclamé pour l'année écoulée pourraient diminuer énormément à l'avenir.

14) Résultat par action

Le tableau suivant résume le rapprochement entre la moyenne pondérée de base d'actions en circulation et la moyenne pondérée diluée d'actions en circulation utilisée dans le calcul du résultat par action :

	2001	2000
Moyenne pondérée de base d'actions en circulation	12 428 188	11 506 636
Effet dilutif des options d'achat d'actions	68 168	126 162
Moyenne pondérée diluée d'actions en circulation	12 496 356	11 632 798

Aucun ajustement n'a été apporté au bénéfice net aux fins du calcul du résultat dilué par action.

15) Engagements

Dans le cours normal de ses affaires, la Société obtient les droits de vente et de commercialisation au Canada pour les médicaments innovateurs et a conclu diverses ententes qui comprennent des obligations contractuelles débordant l'exercice en cours qui pourraient être classés de façon générale dans trois catégories : les engagements relatifs aux produits d'exploitation, aux étapes-clés et aux achats.

Engagements relatifs aux produits d'exploitation

Les ententes d'octroi de licence de produits pharmaceutiques exigent que la Société verse des redevances allant de 2,5 % à 15 % des ventes ou exige des paiements pour les produits à des taux

31 décembre 2001 [en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action]

allant de 26 % à 50 % du prix de vente net ou à un taux de 60 % du bénéfice net tiré des ventes. De plus, la Société paiera 4 867 \$ [3 050 \$ US] et 250 \$ si elle atteint des niveaux de vente déterminés sur certains produits à l'avenir.

Engagements relatifs aux étapes-clés

La Société s'est également engagée à financer certains frais de recherche et de développement de tiers de 399 \$ [250 \$ US] au cours des deux prochains exercices. En outre, des paiements spécifiques sont requis en vertu de ces ententes si les étapes-clés sont respectées, comme l'approbation réglementaire au Canada. D'après l'issue de ces étapes-clés, la Société peut être appelée à payer jusqu'à 2 182 \$ [1 368 \$ US] et 100 \$.

Engagements relatifs aux achats

La Société s'est engagée à effectuer des achats d'au moins 1 710 \$ si elle veut conserver l'exclusivité de la distribution de certains produits. Ces engagements viennent à échéance en 2009, et les montants annuels s'établissent comme suit :

	\$
2002	190
2003	190
2004	190
2005	190
2006	190
2007 - 2009	760

16) Instruments financiers

i] Justes valeurs

Actifs et passifs financiers à court terme

La valeur comptable des espèces et quasi-espèces, des placements temporaires, des débiteurs et des créditeurs représente une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Le taux de rendement réel des quasi-espèces et des placements à court terme est d'environ 4,7 % [5,5 % en 2000].

Passifs financiers à long terme

La valeur comptable du solde de la vente est présentée à la juste valeur parce qu'il a été actualisé en utilisant le taux d'emprunt estimatif.

ii] Concentration du risque de crédit

Des crédits d'impôt à l'investissement récupérables et des crédits d'impôt à la recherche et au développement à recevoir doivent être versés par les gouvernements fédéral et provincial. Les espèces et quasi-espèces ainsi que les placements à court terme consistent en obligations ou en papier commercial d'un certain nombre de grandes sociétés, une d'entre elles, entreprise publique d'une province, représentant 68,7 % du total, et, par conséquent, le risque de crédit connexe est limité.

17) Renseignements à fournir sur l'ensemble de l'entreprise

La quasi-totalité des produits d'exploitation de la Société provient des ventes et de la distribution de produits pharmaceutiques au Canada, et un seul client, soit une société affiliée [voir la note 11], représente 12 % [16 % en 2000] des ventes. Tous les actifs de la Société se trouvent au Canada.

18) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

19) Fait postérieur à la date du bilan

Le 17 janvier 2002, la Société a conclu une entente de distribution sur une durée de dix ans, comportant des conventions de services connexes, qui exige un versement global de 8 093 \$ sur cinq ans.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ted Wise
Président du conseil d'administration
Co-fondateur de Pharmascience inc.

Jonathan Ross Goodman
Président et chef de la direction
Laboratoires Paladin inc.

Mark Beaudet
Vice-président, ventes et commercialisation
Laboratoires Paladin inc.

Ger van Amersfoort*
Ancien président Novartis Pharmaceuticals Canada inc.
et SmithKline Beecham Pharma inc.

Robert Lande▲
Chef de la direction financière
Telecom Américas ltée.

Michael Tarnow*
Président et chef de la direction
Huntington Venture, LLC
Ancien président Merck Frosst Canada & Co.

Dr. Brad Thompson*▲
Président et chef de la direction
Oncolytics Biotech

Tom Wiggins▲
Président et chef de la direction
Connetics Corp.

* membre du comité de vérification
▲ membre du comité de compensation

DIRIGEANTS

Jonathan Ross Goodman
Président et chef de la direction

Mark Beaudet
Vice-président, ventes et commercialisation

David MacNaughtan
Vice-président, exploitation des affaires

Samira Sakhia
Chef de la direction financière

Correspondence

Laboratoires Paladin inc.
6111, avenue Royalmount, bureau 102
Montréal QC H4P 2T4

Tél : (514) 340-1112
Site web : www.paladinlabs.com
Courriel : info@paladin-labs.com

Marché boursier

Bourse de Toronto
Symbole : PLB

Agent de transferts

Computershare Investor Services
Place Montréal Trust
1800, avenue McGill College
Montréal QC H3A 3K9

Vérificateurs

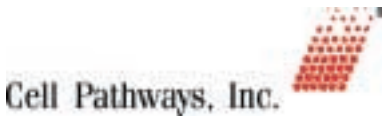
Ernst & Young s.r.l.
1, Place Ville Marie, bureau 2400
Montréal QC H3B 3M9

Assemblée annuelle

Le mercredi 1 mai 2002
Heure : 16h
6111, avenue Royalmount, bureau 102
Montréal QC H4P 2T4

Glossaire

- CIS** (*carcinoma in Situ*) – tissu morbide où les cellules tumorales sont concentrées à la surface de l'épithélium d'origine sans envahir les tissus profonds, autrement dit: une tumeur de surface.
- DHÉA** – hormone naturelle, la DHÉA est le stéroïde le plus abondant dans le corps. Elle remplit plusieurs rôles dont celui de produire les hormones sexuelles.
- DPT** – autorité canadienne qui réglemente, évalue et contrôle les risques potentiels posés par les produits thérapeutiques ou les vaccins, leur efficacité et leur qualité.
- Endocrinologie** – branche de la médecine qui traite les problèmes des glandes endocrines.
- FDA** – acronyme pour l'organisme américain qui réglemente les domaines de l'alimentation et des produits pharmaceutiques, surveillant la fabrication, l'indication et la vente de ceux-ci aux États-Unis.
- Galactorrhée** – écoulement de lait surabondant ou non provoqué; persistant et sans relation avec l'allaitement.
- Mélatonine** – hormone naturelle censée régulariser les rythmes circadiens.
- Micro adénome** – adénome (tumeur épithéliale bénigne) situé sur la face antérieure de la glande pituitaire, d'une taille inférieure à 10mm de diamètre.
- PDN** – ensemble des données pré cliniques d'un produit thérapeutique soumises au contrôle du PPT pour obtenir son autorisation de commercialiser ce produit au Canada.
- Pituitaire** – glande située directement derrière l'hypothalamus, qui régularise les autres glandes endocrines de la glande pituitaire ou celles qui lui sont liées.
- Prolactine** – hormone, produite par la glande pituitaire, qui incite le corps à produire du lait.
- Prostacycline** – molécule naturelle qui fait dilater l'artère pulmonaire.
- Transdermique** – à travers la peau.
- Urologie** – branche de la médecine qui traite les désordres urinaires.





Laboratoires Paladin inc., 6111, avenue Royalmount, bureau 102, Montréal QC H4P 2T4 • www.paladinlabs.com